

CHARTE DE DIFFUSION DE PETITES ANNONCES

Commune de Fontcouverte

Les usagers du service de petites annonces de la commune de Fontcouverte s'engagent à respecter la charte suivante.

1. Présentation du service

La mise en ligne des petites annonces est un service gratuit réservé aux Fontcouvertois. Cette plateforme a pour objectif de faciliter la mise en réseau des habitants de Fontcouverte pour donner, vendre, acheter, échanger biens et services.

2. Règlement

2.1. Demande de publication

La demande de publication d'une annonce doit être adressée par le formulaire électronique « *Formulaire de publication d'une petite annonce* » « disponible sur le site de Fontcouverte uniquement.

L'annonce, si elle respecte les règles de modération, sera publiée dans un délai moyen de 1 à 7 jours pour une durée de 30 jours renouvelable 1 fois.

2.1. Suppression

La commune de Fontcouverte se réserve le droit de ne pas publier une annonce ou de supprimer une ou plusieurs annonces sans préavis, et sans que cela n'ouvre droit à une contrepartie.

2.3. Responsabilité et exclusions

Le contenu des annonces est sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Il appartient notamment à ces derniers de garantir leur authenticité, leur compatibilité avec les législations en vigueur, avec les bonnes mœurs et avec l'esprit de troc convivial du service. Sont notamment exclues les annonces multiples ou répétées, les offres d'assistantes maternelles non-agrées, les offres émanant de professions réglementées (médecins, avocats...), les publicités de professionnels, le travail non déclaré, les produits illicites, les propos racistes ou infamants. Il appartient également aux personnes postant des annonces de vérifier que les images d'illustration associées à ces annonces sont libres de droits ou autorisées par leurs auteurs.

Les usagers du service sont invités à faire preuve de prudence, à vérifier leur légalité, leur bonne foi, la qualité des services ou des objets échangés, et à se prémunir des risques de fraude ou d'escroquerie.

Par ailleurs, il s'agit d'un simple service de mise en relation, la commune n'intervient donc nullement dans les transactions et décline toute responsabilité quant à la suite des événements.

En cas de doute, ou pour signaler une annonce frauduleuse, n'hésitez pas à nous contacter sur mairie@fontcouverte17.fr